



Mairie de Thorigny
Service Urbanisme
1, place de l'Eglise
85480 THORIGNY
02.51.07.23.64
mairie.accueil@thorigny-vendee.fr

(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° PC 085 291 21 Y0021 T01

Déposé le : 11/02/2026

Sur un terrain sis à : 1 Impasse La Forêt

Et cadastré : 291 AB 736, 291 AB 737

DESTINATAIRE

Monsieur LORET Benoit

37 Rue des Treilles

85480 THORIGNY

Courrier recommandé avec A.R.

Autorité compétente : Maire au nom de la commune

Objet : Annulation avant décision à l'initiative du pétitionnaire - N° PC 085 291 21 Y0021 T01
Réponse à votre courrier en date du 24/02/2026

Monsieur,

Vous avez déposé, le 11/02/2026, à la mairie de THORIGNY le dossier référencé ci-dessus.

Par courrier mentionné en objet, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n° PC 085 291 21 Y0021 T01 qui est actuellement en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite.

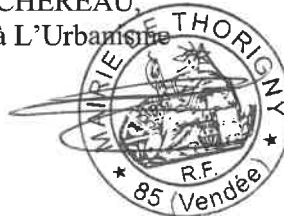
Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Fait à THORIGNY, le 26/02/2026

Pour Le Maire et par délégation,

Benoît ROCHEREAU,

L'Adjoint à L'Urbanisme



Transmis en préfecture le 27/02/2026

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du Code général des collectivités territoriales.